

## LES MAURISTES ET LA CONSTITUTION DE L'HISTOIRE SAVANTE

par

*Blandine KRIEDEL*

Si le rôle des mauristes dans la constitution de l'histoire savante moderne est si peu et si mal connu, bien que la locution, "un travail de bénédictin" soit demeurée proverbiale, c'est que sa reconnaissance met à mal plusieurs préjugés solidement établis dans notre culture dominante. Le premier, venu d'un héritage mal digéré de la philosophie des Lumières, sépare la raison de la foi, écartèle la science de la religion et estime qu'il n'y a aucune connaissance savante à attendre de la part d'une congrégation religieuse qui sera toujours plus occupée à obscurcir ou à se détourner de la vérité, qu'à la rechercher ou à la révéler<sup>1</sup>. Le second issu de la conviction civiliste et contemporainiste tient bien, en matière de connaissance historique et de lieux de mémoire : tout aurait commencé, après la Révolution de 1789, avec une dynamique des luttes sociales comme seule philosophie du sens de l'histoire. Auparavant, on se serait contenté de chroniquer et de cataloguer les faits indépendamment du projet de les comprendre. L'histoire ne commencerait qu'après la Révolution parce que, seules, les forces sociales produisent des idées, non les institutions. Autrement dit, avant la Révolution, il n'y aurait pas d'histoire savante, il n'y avait que des contrefaçons, il n'y aurait pas d'historiens, il n'y avait que des hagiographes<sup>2</sup>.

---

(1) C'est malheureusement la voie peu féconde choisie naguère par Georges Benrekassa et Jean-Marie Goulemot.

(2) Cette position a été malheureusement tenue à la suite de Krzysztof Pomian par Marcel Gauchet qui n'a pas craint d'écrire : "On a vu se former, fin XVIIe - XVIIIe siècle, les moyens érudits et critiques d'une restitution exacte des données du passé, indépendamment d'un projet d'intelligibilité globale du continent de la sorte appréhendé pour la première fois dans sa véricité formelle. On a eu, en somme le matériel sortant d'exploitation... *Les lieux de mémoires*, Paris Gallimard, 1984, tome 3, p. 253. Et Gauchet de citer Augustin Thierry en lui donnant raison : "Il (les bénédictins) leur manquait l'intelligence et le sentiment des grandes transformations sociales" (p. 61).

Nous montrerons ici que, héritier de la philologie humaniste, “l’atelier de recherches historiques” bénédictin, (selon le mot d’Ernest Renan) a donné, à la fois, *la définition* de l’histoire savante moderne, c’est-à-dire, un savoir historique établi sur des documents authentifiés, avec *Diplomatique* de Jean Mabillon, et *la constitution* de cette même histoire moderne, réalisée au cours d’un effort colossal, qui a préparé toutes les avenues de la recherche historique : histoire de l’église gallicane, histoire provinciale et nationale, chronologie, numismatique, paléographie (sciences auxiliaires) mise en place des archives par le regroupement et la classification des sources de l’histoire. La philologie et la mythologie comparées qui ont permis l’essor, au XVIIIe siècle, des sciences humaines, en proviennent en grande partie. La publication des grandes collections de sources nationales, en est le fruit. Après la Révolution, lorsqu’a été créé, dans les années 1830, le Comité des travaux historiques qui a piloté la recherche en histoire au XIXe siècle, il a été expressément reconnu avec Guizot que c’est le programme des mauristes qui été repris et continué.

La contribution mauriste à l’histoire savante nous oblige donc à réviser nos idées reçues en matière d’historiographie.

Nous connaissons la liste des œuvres et des publications accomplies par les mauristes grâce au mémoire de Dom Poirier commenté par Madeleine Laurain-Portemer qui met en évidence sept catégories d’ouvrages. 1/ Critique diplomatique, antiquités de la Gaule et de la France ; 2/ Histoire générale civile et ecclésiastique ; 3/ Histoire générale des provinces et particulières des villes et des églises ; 4/ Collections imprimées et recueils divers ; 5/ Ouvrages imprimés en cours et suivis ; 6/ Ouvrages en cours et non imprimés ; 7/ Ouvrages commentés non suivis.

Les ouvrages des bénédictins y sont divisés en sept rubriques. Si l’on veut avoir une petite idée de ce que leur labeur représente dans le domaine des *seuls manuscrits de l’histoire provinciale et locale*, il n’est que de suivre le parcours auquel Léopold Delisle nous invite lorsque, décrivant les collections rassemblées par les bénédictins qui sont déposées au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque nationale (hier impériale), il cite par ordre alphabétique *Berry* 3 volumes in-4 ; *Bourgogne* 74 volume ; *Bretagne* 50 volumes et *Champagne*.

Dans le rythme des études mauristes, il y a trois grandes étapes, de chacune environ un demi-siècle, et qui correspondent à la production d’une génération mauriste, celle de Luc d’Achery et de Mabillon (1650-1710), celle de Dom Maur Audren et de Bernard Montfaucon (1710-1760), celle enfin qui clôt l’existence de la Congrégation à la Révolution après des crises et des remises en question (1760-1790).

La première étape est marquée par le déploiement de l’histoire de l’ordre bénédictin et les sciences ecclésiastiques : Ecriture sainte, patrologie,

théologie dogmatique, morale et droit canonique, ascétisme chrétien et monastique, histoire ecclésiastique, liturgie et vie des saints.

Le retour érudit à l'Église primitive que les mauristes vont maintenant accomplir en mettant les bouchées doubles a deux finalités : continuer la polémique inaugurée au XVII<sup>e</sup> siècle avec les protestants. La nostalgie de la pure Église des origines trouve aussi son aliment dans la conviction gallicane que l'Église française est bien l'héritière privilégiée des traditions de l'épiscopat et du couvent des premiers siècles où le Concile l'emporterait sur le pape. La première grande initiative est de réunir toutes les pièces intéressantes découvertes dans les monastères. C'est là l'origine de la collection des *Spicilegium* publiée par Dom Luc d'Achery de 1655 à 1677 (treize volumes). Puis en 1688, Mabillon entame la publication des *Acta Sanctorum Ordinis Sancti Benedictini* qu'avait souhaitée Dom Luc d'Achery. Mabillon publia aussi les *Vetera Annalecta*, quatre volumes de 1675 à 1713 ; vaste synthèse méditée à partir des documents authentiques, qui esquisse autour de l'histoire de l'ordre de saint Benoît, une histoire générale de l'Occident chrétien dans la perspective du retour à l'Église des origines, encore peu marquée par le pontificat. Après de nombreux travaux exégétiques sur les différentes versions de la Bible, l'apport le plus important concerne la patrologie, l'édition très discutée en pleine querelle du jansénisme des œuvres de *saint Augustin* (onze tomes de huit in-f°, 1681-1700), *saint Ambroise*, *Cassiodore*, *saint Basile et saint Anselme*. On doit à Mabillon l'édition des œuvres de saint Bernard (1667, six tomes en deux in-f°).

Les études bénédictines s'inscrivent très étroitement dans l'héritage de l'humanisme. Elle ne réside pas seulement dans la continuation au XVII<sup>e</sup> siècle de l'histoire savante ou dans la fidélité à la mystique de la connaissance des antiquités chrétiennes qui s'étaient épanouies un siècle auparavant, elle se trouve aussi dans l'élargissement du chantier de la recherche, dans la multiplication des moyens de production des connaissances et dans la systématisation des procédés, dans l'extension du champ des antiquités ecclésiastiques à celui des Antiquités nationales.

La seconde étape des études bénédictines commence au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle est dominée par les personnalités de Bernard de Montfaucon et de Dom Maur Audren. Bernard de Montfaucon pour la paléographie et l'archéologie grecque ; Dom Rivet, Taillandier, Clemencet pour l'*Histoire littéraire de la France* ; Denis de Sainte-Marthe, Dom Martène, Taschereau pour l'édition de la *Gallia christiana* ; Dom Clément pour la chronologie ; et puis tous les historiens des provinces : Grenier et Caffiaux en Picardie, Lobineau et Morin en Bretagne, Noire en Normandie, Vaissète et Vic en Languedoc, Col en Limousin, Rousseau et Taillandier en Champagne, Pelissier à Paris, Housseau en Touraine, Devienne en Guyenne... La méthode de travail ne change pas : elle s'élargit, bénéficiant du capital primitif déjà accumulé. C'est sur la base de travaux accomplis antérieurement que se réalise cette

deuxième étape des réalisations bénédictines. Tel est le cas par exemple de la *Gallia christiana* dont le premier tome paraîtra en 1715 sur la base de travaux préparatoires longuement accomplis à l'avance. Dom Martène et Dom Durand parcourent chaque année plusieurs diocèses et publient le compte rendu de leur voyage dans le *Voyage littéraire de deux bénédictins* en 1717. Là encore, il s'agit d'immenses explorations : les mauristes itinérants ont examiné près de cent évêchés, huit cents abbayes. La chasse aux manuscrits est aussi menée de tous les côtés par tous les collaborateurs de la *Gallia christiana*.

Certains ouvrages se décrochent ou découlent en quelque sorte les uns des autres sur la base des collations antérieurement accomplies. Ainsi la *Bibliotheca bibliothecarum* de Montfaucon n'est qu'un résumé incomplet et défectueux des grands dépouillements accomplis dans les principales bibliothèques de l'Europe et notamment en France et en Italie, par ses prédécesseurs : Dom Anselme Le Michel. En revanche, les matériaux qui servent à édifier la *Gallia christiana* contiennent aussi le plan d'un autre ouvrage qui ne sera publié qu'au XIXe siècle : le *Monasticon gallicanum* rédigé par Michel Germain. Jean-Maur Audren de Kerdrel et Bernard de Montfaucon sont le symbole de la seconde époque de Saint-Maur parce que l'un et l'autre vont développer les études dans les deux directions préalablement engagées, non sans les infléchir à leur façon : Jean-Maur Audren dans le domaine des études collectives, Bernard de Montfaucon en révolutionnant un domaine particulier de l'érudition avec le développement des études grecques. C'est Kerdrel en effet qui élargit considérablement le programme tracé par ses devanciers dans le domaine notamment de l'histoire de France et de l'histoire gallicane. Il esquisse le plan des travaux à exécuter.

C'est de ce plan que sont donc sortis la *Gallia christiana* (1716), le *Recueil des historiens des Gaules et de la France* (1733), les *Historiens des croisades* de Dom Berthereau (œuvre manuscrite en 1794), *La nouvelle édition du glossaire de Du Cange*, par Dom Carpentier, *Le Nouveau traité de diplomatique* de Toustain et Tassin, *L'art de vérifier les dates* de Dom Clemencet (1750) et surtout l'énorme effort de l'histoire des provinces qui absorbera la Congrégation jusqu'à l'heure de sa suppression.

L'importance prise désormais par les travaux consacrés à l'histoire de France au sein des études mauristes tient à une conjonction de raisons. Après une période exceptionnellement riche pour l'étude des antiquités ecclésiastiques où une histoire religieuse d'inspiration gallicane pouvait affirmer sans note discordante, l'explosion des querelles propres aux années 1680 (querelle du spinozisme, querelle de la diplomatique, querelle Mabillon-Rancé, querelle des Anciens et des Modernes) a profondément affecté l'unité de la conscience religieuse et le zèle militant des mauristes. La condamnation des études bollandistes en 1695 n'est pas sans jeter une ombre sur l'idée que les mauristes se font du bien-fondé de leurs propres études. Les soupçons de

jansénisme qui pèsent sur Saint-Maur, alors que la monarchie est maintenant directement engagée dans une lutte frontale pour en finir avec toute influence de Port-Royal, entravent l'innocente solidarité qui existe entre l'administration et la Congrégation. Du coup, c'est en conjonction avec l'intérêt de l'opinion publique pour la recherche des origines de la monarchie française, que les mauristes se tournent vers les antiquités nationales : la formation et l'élaboration du royaume, les libertés de l'Eglise gallicane, l'histoire provinciale, tandis qu'avec Bernard de Montfaucon, l'étude des antiquités grecques succède à celle des antiquités latines. L'exemple d'André Du Chesne invoqué par Dom Maur Audren montre qu'on fait retour, par-dessus le XVIII<sup>e</sup> siècle, à certaines orientations de l'histoire parfaite du XVI<sup>e</sup> siècle. Le "Père de l'histoire de France" (1584-1640) avait en effet inauguré en 1609, par la publication quasi simultanée des *Antiquitez et recherches de la grandeur et majesté des roys de France* et des *Antiquitez et recherches des villes...*, l'histoire générale et l'histoire locale à partir des provinces. Si la recherche conjointe de antiquités chrétiennes et nationales se retrouve dans les œuvres des érudits laïcs, avec lesquels les mauristes de la génération précédente étaient en contact, le problème désormais posé aux historiens n'est plus exclusivement celui de la nature spécifique du droit public du royaume ni de l'originalité de l'Eglise française. D'autres sujets apparaissent : à côté de la généalogie des rois des trois races selon l'appellation consacrée, la généalogie des différents ordres et des différentes maisons ; à côté de l'investigation des institutions royales, la recherche des populations ; bientôt les questions de la nation, du peuple de France, vont faire une apparition remarquée.

C'est dans le cadre de cette recherche nationale qu'il faut inscrire les grands projets bénédictins. Comme le mettent en évidence leurs préfaces, celle de Dom Bouquet aux *Historiens des Gaules*, ou encore celle de Bernard de Montfaucon aux *Monuments de la monarchie française*, les travaux collectifs de cette deuxième étape réalisent une association de l'Eglise et enrôlent les ateliers de travail mauriste au service de la monarchie. Après la *Gallia christiana* est alors édité le *Recueil des historiens des Gaules et de la France concernant tout ce qui a été fait par les Gaulois et qui s'est passé dans les Gaules avant l'arrivée des Français et qui regardent les Français depuis leurs origines jusqu'à Clovis ou Rerum gallicanum et francis-corum scriptores...* - L'ouvrage est en français et en latin ; treize volumes sortiront de 1738 à 1786 par Dom Bouquet, Dom Housseau, Précieux, Poirier.

L'œuvre des mauristes s'insère alors dans l'une des plus importantes querelles historiographiques du XVIII<sup>e</sup> siècle. La dispute qui a opposé les deux partis des *germanistes* et des *romanistes* porte sur les débuts de la nation française et sur la légitimité de ses pouvoirs, regarde les différentes puissances sociopolitiques qui se mesurent, le roi, le Parlement, la noblesse, le tiers-état. Par extension, elle touche aussi, et c'est à cet aspect que s'inté-

ressera avec prédilection l'historiographie du XIXe siècle, au développement de la civilisation en Europe, car elle pose la question de la généalogie de la liberté politique. Selon l'interprétation germaniste en effet, qui portait en majesté le moment de la conquête franque, la grande fracture de l'histoire occidentale, le moment décisif de rupture entre le monde antique et le monde moderne datait de l'écroulement de l'Empire romain. En un sens, la modernité avait commencé avec la conquête germanique parce que les peuples germaniques avaient apporté au monde romain énévéré et despotique, une régénération fondée sur le sang mais aussi enracinée dans leur esprit de liberté, liberté que la féodalité avait ensuite conservée.

La position du germanisme a suscité une réaction immédiate et la formation d'un autre courant, le mouvement romaniste qui a compté à son tour dans ses rangs, des auteurs comme l'abbé Dubos, le marquis d'Argenson, Jacob-Nicolas Moreau. C'est dans cette réaction romaniste que s'inscrit l'œuvre des mauristes auteurs du *Recueil des historiens de la Gaule*.

Dans la préface du tome 2 du *Recueil des historiens de la Gaule*, Dom Bouquet critique la légende des origines fabuleuses des Francs et en particulier la légende des origines troyennes mais aussi bien la thèse défendue par le P. Tournemine d'une origine gauloise des Germains, les Francs – réplique Dom Bouquet – “étaient une nation germanique”. Il ne s'en efforce pas moins à détruire toute l'argumentation du parti germaniste : il conteste d'abord que les Francs aient été des barbares : “quand les Francs se sont établis dans les Gaules, ils n'étaient pas aussi barbares que nous les dépeignent les historiens modernes”, écrit-il. Il nie ensuite qu'ils se soient installés en Gaule par la conquête militaire : “le commerce qu'ils avaient depuis longtemps avec les Romains les avait civilisés. Les Empereurs avaient toujours à leur solde un corps de troupe de cette nation et ils élevaient aux premières dignités les plus distingués d'entre eux.” Dom Bouquet réfute l'opinion du P. Daniel selon laquelle Clovis est un nouveau venu et il énumère les membres des colonies germaniques installées en Gaule avec l'accord des Romains, avant de conclure : “Quoiqu'entre les témoignages que je viens de citer, il s'en trouve quelques-uns qui prouvent seulement que les Francs étaient venus en Gaule, et qu'ils s'y étaient arrêtés, si cependant on les prend tous ensemble, on en peut certainement conclure que les Rois des Francs y avaient un établissement fixe et solide bien longtemps avant Clovis. Si les Francs n'étaient pas de simples guerriers barbares et que la conquête n'a pas eu lieu, alors la conséquence sociale tirée par Boulainvilliers d'un asservissement des peuples gaulois n'est pas non plus bonne. Dans un chapitre intitulé “Les Gaulois n'ont pas été réduits en servitude”, Dom Bouquet rétorque : “Bien loin que nos rois aient réduits les Romains des Gaules dans une condition approchant de la servitude comme l'ont avancé quelques écrivains modernes, il est constant que la plupart de leurs généraux et de leurs ministres étaient romains de nation” et, comme le dit encore un autre titre de

chapitre : "les Gaulois n'ont pas pu être dépossédés de leur terres". De même que dans le domaine de l'histoire religieuse, la recherche mauriste défendait obstinément l'originalité de son point de vue gallican. La conception romaniste des origines du royaume qui se trouve exposée dans l'histoire bénédictine sera loin de l'emporter au XVIII<sup>e</sup> siècle. Non seulement les mauristes souffrent de la défaveur de l'érudition mais ils doivent aussi supporter la domination du courant germaniste. Mais le romanisme aura un avenir. Il faudra attendre plus d'un siècle et demi pour qu'un de nos grands historiens, Fustel de Coulanges, renoue à son tour avec la forme et le fond de l'historiographie bénédictine qui, avant lui, avait eu ses admirateurs chez Benjamin Guérard, Ernest Renan et Michelet.

Cet engagement dans l'histoire des antiquités nationales donne lieu à d'autres œuvres colossales : l'*Histoire littéraire de la France* a fait récemment l'objet d'études approfondies de la part de François Fossier et de Bruno Neveu ; L'histoire des provinces dont le survol des seules collections du Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, dit assez l'ampleur, le Berry, la Bourgogne, la Bretagne, la Champagne, la Guyenne, le Languedoc, le Limousin, la Normandie, la Picardie, le Poitou, la Touraine, l'Anjou, le Maine.

On peut essayer de mettre en évidence les méthodes d'études mises en œuvre par les mauristes dans ces travaux sur quelques exemples.

La Bretagne : Dom Lobineau publia une *Histoire de la Bretagne* (2 volumes in-folio, l'un de narration, l'autre de documents). Le soutien de l'État se manifesta par l'engagement financier des États de Bretagne avec un mode de paiement par tour tous les deux ans (1703-1705-1707) et les remerciements solennels à Lobineau le 18 novembre 1707, nommé officiellement historiographe de Bretagne. Il n'entraîna pas pour autant un enrégimentement total. Dom Lobineau reprit les thèses censurées de Bernard d'Argentré qui, dans une *Histoire de Bretagne de 1582* avait montré qu'il n'y avait pas de suzeraineté de la couronne de France avant l'acte d'union de 1532. C'est ainsi qu'il critiqua la légende de la famille de Rohan-Soubise qui prétendait descendre d'un fabuleux Conan-Meriadec, premier roi de Bretagne. Dom Lobineau se montra aussi sévère à l'égard de l'apologétique de l'ordre bénédictin.

A la suite du succès de l'*Histoire de Bretagne*, parurent en 1730 et 1745 les cinq volumes de l'*Histoire générale du Languedoc* par Dom Vaissète et Dom de Vic, on assiste à un double mouvement de recherche : les érudits ne dédaignent plus maintenant les plus petits dépôts ; ensuite à une centralisation. Par une impulsion venue du haut, les grandes collections se rendent disponibles à la recherche. L'histoire locale réplique et généralise les méthodes mise en œuvre dans l'histoire générale : utilisation systématique de tous les fonds publics et privés, missions scientifiques, travail de longue

haleine qui immobilise plusieurs générations bénédictines, système généralisé de coopération. Un bilan trop rapidement esquissé des histoires provinciales entreprises par les bénédictins pourrait conclure à l'échec puisque la majorité des études est restée à l'état manuscrit et que seule une minorité a donné lieu à des publications. A ce décalage, il y a sans doute plusieurs ordres de raisons. Des raisons chronologiques : inauguré au XVII<sup>e</sup> siècle, l'effort bénédictin se déploie véritablement dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et, en son point culminant, on le voit buter, achopper, exploser sur la grande crise sociale et politique de la Révolution.

Il aura manqué à la dernière génération qui s'engage dans les années 1760-1770, dix années pour terminer ce qu'elle avait commencé. Et nous entrons là dans une troisième étape qui est celle des raisons d'un échec relatif ou marginal de l'historiographie manuscrite.

Il y a d'abord des raisons logiques qui tiennent à la nature de l'œuvre elle-même. On a souligné la richesse étonnante et insoupçonnée des grandes collections provinciales. Mais comment qualifier la nature des sources qu'elles renfermaient et le type d'histoire qu'elles ont permis d'élaborer ? L'importance quantitative des manuscrits rassemblés excède considérablement le volume des publications générales auxquelles ils donnent lieu, l'extrême diversité des dépôts et l'incroyable multiplicité des sources. Le regard moderne qui se pose sur cet effort archivistique, moins sollicité par la volonté de connaissance que par le désordre qu'il y perçoit, est souvent choqué par le passage direct de la collation à la publication. L'ancien côtoie le contemporain, l'inutile coexiste avec l'usager, toutes les traces, monuments, épitaphes, inscriptions voisinent avec des diplômes.

Le facteur déterminant qui donne aux travaux régionaux des mauristes sa coloration originale et son cachet désuet est qu'ils procèdent de l'histoire sociale des ordres et en premier lieu des ordres du clergé et de la noblesse. D'une histoire sociale qui est tout à la fois une histoire économique, centrée sur la propriété foncière, ses acquisitions et ses transferts. Mais aussi une histoire juridico-politique parce que l'économie de la puissance en propriété ne se sépare pas toujours de la rente des "justices". Or, au moment même où le dernier des légistes, Jacob-Nicolas Moreau, dressait la fin de l'acte d'accusation du régime féodal, sous le chef d'inculpation de puissance en propriété, autrement dit de mauvaise séparation de la politique et de l'économie, les bénédictins mauristes exposaient au public que, dans les profondeurs des ordres du royaume, la rente et la puissance, le pouvoir et la propriété demeuraient indissolublement mêlés.

L'historiographie que la Congrégation mauriste a contribué à élaborer est celle de la France d'Ancien Régime qui nous est devenue très éloignée, et comme étrangère parce qu'elle est centrée sur des acteurs sociaux considérables mais que la Révolution française a pulvérisés : l'aristocratie et



l'Eglise. Il s'agit bien d'une histoire sociale, mais de l'histoire d'une société que nous ne connaissons plus parce qu'elle a été balayée et que ses traits sont pour nous d'autant plus effacés que le crayon qui les dessina, emprunte à l'histoire des actes et des droits de la monarchie. La grande décision de la nuit du 4 août 1789, d'abolir les privilèges pour faire valoir le droit, de séparer la loi des franchises, a invalidé l'histoire provinciale bénédictine qui semble s'être endormie sur les belles étagères du Cabinet des Manuscrits quand elle n'a pas été volatilisée en poussière. Dans la mesure où la société française a changé, l'histoire sociale d'Ancien régime passe pour n'avoir plus qu'un intérêt documentaire. Il ne détruit pas le mérite des *ateliers de travail scientifique*, il n'anéantit pas l'accumulation primitive du capital de connaissance historique ainsi réalisé. *Ateliers ?* Dans la recherche historique, la Congrégation met en œuvre une coopération de travail qui rompt avec les habitudes artisanales et qui pousse les différents observateurs de l'œuvre mauriste à employer spontanément le mot d'ouvriers lorsqu'ils veulent désigner les collaborateurs des responsables des grandes publications. Et finalement, ce qui définit l'originalité de la Congrégation c'est d'abord et encore les études, le mouvement érudit vers une tradition originaire. Si, comme l'a suggéré Pierre Chaunu, le mouvement janséniste est inséparable des problèmes d'un catholicisme de la frontière, l'élan augustinien qui a parcouru la Congrégation mauriste se situe moins dans les limites spatiales que dans les repères de temps, puisque c'est à l'histoire que s'intéressait la Congrégation. Sa frontière, la tonalité inimitable de son décor demeuraient gallicanes, au moment où elle s'acheminait vers sa fin.

On trouve une description saisissante des difficultés rencontrées par la Congrégation à la dernière étape de son existence dans un mémoire manuscrit de Dom Jamin<sup>3</sup>. Le *Mémoire sur les services que la Congrégation de Saint-Maur peut rendre à l'Etat* qui se trouve dans les papiers de Dom Vincent Thuillier, daté de 1735, attribue clairement au jansénisme la démobilisation des études que connaît la Congrégation à cette époque. Dom Vincent Thuillier trace le plan qui sera celui de la dernière production bénédictine en prévoyant un développement de l'histoire des provinces et de l'histoire de France : "La discipline de l'Eglise de France, le Droit public de France, l'histoire des prieurés, les usages et les coutumes du royaume, le dictionnaire géographique de la France, son histoire générale, la suite des monnoies, un pouillé exact des bénéfices ; le progrès des sciences et arts, la légende de l'Eglise en France." Le *plan d'études pour la Congrégation de Saint-Maur*, composé par Dom Grenier et présenté aux commissaires du roi en 1766, est particulièrement éclairant pour comprendre la crise dans laquelle se débat la

---

(3) Dom Jamin, *Mémoire pour servir à l'histoire du chapitre..., de la Congrégation de Saint-Maur tenu dans l'abbaye royale de Saint-Denis en France le 24 avril 1766.*

Congrégation. Il rappelle d'abord les causes de la démoralisation du parti des études dans l'Église de France en désignant clairement les mystiques comme ses ennemis. Allusion transparente à la querelle Mabillon-Rancé et à la querelle de *La Diplomatie*. L'auteur se saisit ensuite de la contradiction majeure à laquelle se sont trouvés affrontés les mauristes : leur double qualité de religieux et d'érudits, leur double institutionnalisation dans l'Église et dans l'État pour proposer une solution de conciliation. L'orientation qui se trouve au principe du *Plan de réforme de la Congrégation* concerne d'abord la consolidation de l'organisation des huit années d'études indispensables à la formation d'un mauriste où est rappelée l'importance de la philosophie, de la théologie, des cours de droit civil et canonique qui ne doivent pas omettre "un traité des libertés de l'Église gallicane", enfin des langues savantes inscrites dans les études libres ou d'inclination. Elle touche ensuite à la réorganisation de la structure de l'entreprise intellectuelle de Saint-Maur, avec la suggestion d'instituer un archiviste, un bibliothécaire, un historiographe ou chroniqueur, un écolâtre dans chaque maison, mais surtout avec la proposition de diviser très nettement désormais les fonctions de littérateurs de plein droit, et de correspondants. Le Plan d'études fait clairement apparaître que les grands érudits étaient dispensés d'offices. "Dom Mabillon, homme savant, littérateur estimé dans toute l'Europe de fait n'assistait point aux offices et ne pouvoit y assister". "C'est se tromper fortement – dit le *Plan d'études* – que d'imaginer que Dom Mabillon eût jamais pu donner au public ces ouvrages d'érudition qui ont fait sa gloire et la nôtre si deux cents religieux n'eussent travaillé sous ses ordres." Après que ce projet eut été présenté en présence de deux supérieurs, le roi ordonna la tenue d'un chapitre général en présence de deux commissaires royaux Joly de Fleury et Bourgeois de Boynes, le 28 septembre 1766. Une partie, petite partie seulement des réformes projetées fut adoptée. La réforme qui aurait permis à la Congrégation de demeurer un grand centre d'études autonome avait échoué ; alors restait la "solution Moreau".

Le dernier souffle donné aux études historiques de la Congrégation vient de l'enrôlement des bénédictins au sein du Cabinet des Chartes, l'organisme créé par Jacob-Nicolas Moreau en 1762 et soutenu par Bertin. Dès 1762 Bertin, contrôleur général et ministre en charge du Cabinet des Chartes, établit la liste des dix-huit mauristes qui travailleront au dépôt des chartes. Dès 1763, Louis XV alloue une somme de 4.000 livres au dépôt pour couvrir précisément les frais des bénédictins, comme le met en évidence l'état du département de Moreau du 17 septembre 1788. A cette date, le Cabinet des Chartes a sous sa responsabilité tous les grands travaux engagés par les mauristes : le *Recueil des historiens de France*, la *Nouvelle collection des conciles*, "toutes les histoires des provinces dont sont chargés les bénédictins des deux congrégations de Saint-Vannes et Saint-Maur", *L'Art de vérifier les dates*. C'est de leur propre gré que les bénédictins se sont associés au

Cabinet des Chartes et leur participation ne signale pas la disparition de l'esprit mauriste. Le projet archivistique général que constitue le dépôt des chartes, les méthodes de travail diversifiées devaient s'appliquer à chacune des deux catégories, nettement distinguées par Bertin le secrétaire d'Etat ; dans les dépôts publics, il suffisait de rédiger des notices, dans les dépôts privés, en revanche, il était nécessaire de faire des copies complètes puisqu'on ignorait jusqu'à quel point les pièces pouvaient ne plus être jamais retrouvées. Le général de la Congrégation, Dom Delrue, adressa en 1762 à Bertin la liste d'une vingtaine de membres de la Congrégation qui devaient contribuer aux travaux de dépôt des chartes. Bertin a l'idée de créer, en 1766, un bureau de littérature chargé dans chaque monastère de stimuler et de surveiller le goût des bénédictins pour les études. Dans un rapport de mars 1744, Moreau signala un ralentissement presque général du travail de la Congrégation de Saint-Maur. Le travail confié de constituer une nomenclature générale des dépôts existants, donc d'établir une liste des archives privées et publiques de tout le royaume, était en quelque sorte le couronnement de l'activité archivistique des mauristes. Les fonds alloués étaient insuffisants pour payer les travaux dans toutes les parties de la France. "Il est triste de se voir dans une position où il semble que l'on demande l'aumône", écrivait Dom Géron à Bréquigny. Les obstacles se multipliaient pour accéder aux sources.

Ce qui sans doute s'était déchiré, c'est l'équilibre qu'espéraient encore retrouver les supérieurs généraux dans les années 1750, d'un même attachement à la règle de foi et aux préoccupations critiques, d'une union du recueillement contemplatif et de la curiosité intellectuelle, d'une même association du goût de la solitude et de l'élan collectif, cet équilibre de la piété et de l'érudition qui avait caractérisé la première partie de l'histoire de la Congrégation. En revanche, la participation à des travaux de recherche historique conduits par la monarchie sur laquelle se clôt, à partir de 1760, l'activité de la Congrégation est moins une inflexion qu'un approfondissement de la démarche entamée. Le Cabinet des Chartes, après l'Académie des Inscriptions, hérite de la responsabilité d'un certain nombre de travaux des mauristes ; sous l'autorité de Moreau et de Bertin se poursuit, confié à Dom Clément, le *Recueil des historiens de France* commencé par Dom Bouquet, ou encore paraît en 1783 avec Dom Labbat le premier volume des *Conciles de France*, un vieux projet de Dom Maur Audren. La partie savante de la Congrégation de Saint-Maur termine donc sa vie, absorbée par le Cabinet des Chartes. En 1788, Jacob-Nicolas Moreau était non seulement chargé de la direction de toutes les principales publications savantes (*Journal des Savants*, *Recueil des ordonnances*, *Recueil des historiens de France*, *Collections des conciles*, *Lettres d'Innocent III*, *Art de vérifier les dates*, etc.), mais il était aussi l'héritier du grand projet de constituer l'archivistique centrale de tous les titres du royaume que les bénédictins avaient, dans leurs histoires générales et provinciales, entamé. Jacob-Nicolas Moreau n'a pu mener à

bien son projet, mais il a quand même rassemblé quelques trois cent mille pièces, avant de passer à la publication des recueils déjà constitués. Moreau réussit à mettre sur pied une Société de l'histoire de France dont la mission était de donner une place de choix aux Annales de la France. A côté de Bertin et Moreau, du marquis de Paulmy, ministre d'État de Bréquigny, la société comptait dans ses rangs Dom Clément, Dom Labbat, Dom Turpin, Dom Merle, Dom Lieble, Dom Poirier.

Ainsi agonisante et lassée, ses avoirs légués pour l'essentiel à l'héritage du Cabinet de Chartes, la Congrégation de Saint-Maur présente à son dernier souffle dans la Société de l'histoire de France, surveillait-elle le destin de ses derniers actifs, avant de mourir en beauté, emportée avec les ordres religieux et les sociétés savantes dans la tourmente révolutionnaire. Elle avait bien servi la constitution de l'histoire savante : par la codification tôt jetée des méthodes de centralisation des sources, par l'organisation solidement établie de l'atelier de coopération, une immense histoire des antiquités ecclésiastiques nationales et provinciales, une immense révolution méthodologique étaient issues de son effort. Elle avait inauguré l'histoire savante de l'Église et de la société, elle avait commencé l'investigation systématique des archives. Mais elle n'avait pas achevé son entreprise. Au cœur même de sa matrice, une double usure s'était faite sentir : méfiance de l'administration royale, incertitude de la Congrégation. Entre le projet de Richelieu, d'un déploiement des antiquités ecclésiastiques faisant une large place à l'histoire des Gaules et la contradiction qui séparait désormais le monarque des jansénistes, les intérêts de l'époque avaient basculé. Entre la progression de l'érudition fondée sur une recherche patiente des documents et les choix de l'opinion en faveur de la mytho-histoire de la raison, les courants s'étaient inversés. A quoi bon rechercher la singularité de notre Église des temps primitifs lorsque le gallicanisme avait cessé de dessiner le trait d'union de la royauté et de la société ? A quoi bon entreprendre le relevé interminable et patient des antiquités nationales, lorsque la nation avait taxé l'Antiquité de déraison ? L'histoire de Saint-Maur donne soudain à voir la précocité de la fêlure qui a creusé la porcelaine manufacturée de la société royale française avant qu'elle ne se brise dans les années 1790. Tout est joué vers 1720 pour le projet mauriste. Tout est joué et rien ne va plus. L'aggiornamento des années 1700 qui ouvre à l'intérieur de la Congrégation, la voie aux recherches sur l'histoire de France n'est en effet qu'un ressaisissement du projet de l'administration royale tel que l'avait en partie imaginé Colbert et il se heurte au double écueil de ne pouvoir, ni être totalement effectué à l'intérieur de la Congrégation, ni totalement réalisé en dehors d'elle. Que les bénédictins n'aient pu se consacrer tout entiers à l'histoire de France, c'est Dom Grenier qui, avec lucidité, en a exposé les raisons sociologiques, dans son plan de réforme, lorsqu'il observait le caractère ambivalent de la condition mauriste : clerc et savant, le moine est aussi un citoyen diminué. Dès

lors la monarchie ne pouvait investir toutes ses réserves dans la Congrégation de Saint-Maur. Aussi la poursuite de la recherche des antiquités nationales et de la collation des archives sous la forme d'une centralisation des titres, préalable à toute réforme du droit civil de l'Ancien Régime, devait-elle nécessairement s'opérer dans de nouveaux organismes. Les grandes forces de la société civile susceptibles de supporter ce projet étaient déjà entrées en dissidence, dans l'opposition à Louis XVI ou dans la renaissante République. Ni tout à fait suffisante, ni tout à fait remplaçable, la Congrégation a continué sa coopération à la constitution de l'histoire de France désormais relayée par l'Académie des Inscriptions avant d'être enrégimentée dans le Cabinet des chartes. Elle vivait et elle ne vivait plus. Avec la très lente asphyxie de la Congrégation, la politique de recherche historique de la monarchie avait commencé de s'empoisonner.

---